



Bulletin d'inscription Marché de Noël de Vouillé (86)
Samedi 9 décembre 2023 – 10h à 19h - Salle polyvalente
 A retourner avant le 01/10/2023 à la mairie de Vouillé

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION Reçu le : Remarques : Avis commission :
--

Vous êtes : Professionnel Association Particulier sans SIRET
 Raison sociale :
 Numéro SIRET :
 Nom Prénom de l'exposant :
 Adresse postale :
 Tél : Courriel :

Description détaillée des produits vendus : *merci d'envoyer à communication@vouille86.fr des photographies des produits exposés pour appuyer votre candidature.*

.....

Emplacement : **Le droit d'inscription minimum est fixé à 10€ et comprend la fourniture d'une table.** Réservation limitée à deux tables et deux grilles maximum. La location de la première table est offerte pour les associations de Vouillé. Le règlement s'effectue par **chèque** à l'ordre du Trésor Public. Une table mesure environ 1m80. Une grille mesure environ 2mx1m.

- 1 table (obligatoire) = 10 €
- 1 table supplémentaire = 10 €
- 1 2 Grille (s) / 5 € l'unité =€
- TOTAL = €

Électricité : Non Oui Puissance souhaitée/Matériels utilisés :.....
Prévoir votre matériel de raccordement le jour du marché de Noël (rallonge électrique en bon état).

Tombola : Non Oui Nature du lot :

Rappel responsabilité (article 10 du règlement intérieur) : Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire à ses propres frais toutes assurances couvrant les risques que lui-même, son personnel, son matériel, encourt ou font encourir à des tiers.

Pièces à fournir :

- Bulletin d'inscription complété,
- Règlement intérieur signé,
- Photocopie de la carte d'identité,
- Chèque à l'ordre du Trésor Public,
- Inscription au registre du commerce ou des métiers (professionnel),
- Déclaration au journal officiel (association)
- Attestation de non-participation à plus de deux marchés par an (particulier sans SIRET).

Fait à : Le : Signature :

Clôture des inscriptions : 1er octobre 2023.

L'acceptation ou non de votre inscription vous sera envoyée par mail au plus tard fin octobre

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données à caractère personnel vous concernant sur simple demande par téléphone : 05 49 54 20 30 ; par mail : mairie@vouille86.fr ; par courrier postal : mairie, 3 place François Albert, 86190 Vouillé

Information des personnes concernées sur le traitement de leurs données personnelles

La commune de Vouillé attache la plus grande importance au respect de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel.

Les demandes d'emplacement pour le marché de Noël font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci; (cf. article 6.1.c du RGPD). Ce traitement a pour finalité le traitement de votre demande d'emplacement et la délivrance d'un emplacement sur le marché de Noël.

Les données collectées auprès du demandeur sont uniquement les informations et documents renseignés dans le formulaire. Par ailleurs, le traitement fait l'objet d'une politique de minimisation de la collecte des données.

Les demandes d'emplacements non retenues sont conservées pour une durée de 2 ans. Les demandes des emplacements retenus sont conservées pour une durée de 5 ans.

Les destinataires des données sont les agents et élus de la commune de Vouillé dans le cadre de leurs missions et la Préfecture (réglementation pour la vente au déballage).

Ce traitement ne fait pas l'objet de transferts de données hors Union Européenne, ni d'une prise de décision automatisée.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, en demander la rectification ou la limitation de leur traitement.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la mairie :

- Par téléphone : 05 49 54 20 30
- Par mail : mairie@vouille86.fr
- Par courrier postal : mairie, 3 place François Albert, 86190 Vouillé

Une réponse vous sera donnée dans le délai légal de 1 mois à partir de la réception de votre demande.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.